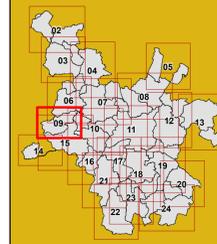




# E - ANNEXES

## E-2 Bruit



### E-2-2 Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

#### Plan E-2-2.09

Cintré / La Chapelle-Thouarault

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019  
Mise à jour n°7 par arrêté de la Présidente de Rennes Métropole du 27/02/2025

Échelle : 1 / 10 000  
Février 2025



#### Éléments de contexte



Limite communale



Parcelle et bâti cadastral

#### Infrastructures terrestres : secteurs affectés par le bruit

La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur la métropole (par choix de simplification).  
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

- Catégorie 1 (largeur : 300 m)
- Catégorie 2 (largeur : 250 m)
- Catégorie 3 (largeur : 100 m)
- Catégorie 4 (largeur : 30 m)
- Catégorie 5 (largeur : 10 m)

